

# Loi Covid: souvenons-nous!

### Les invités

**Rebecca Ruiz,**  
**Philippe Leuba**  
Conseillère et  
conseiller d'État



Ne plus pouvoir rendre visite à sa grand-maman à l'EMS, ni aller au restaurant ou dans un magasin non essentiel, suspendre le championnat de Suisse de football, interdire les spectacles et les concerts, limiter les réunions entre amis, restreindre les voyages... Souvenons-nous: tout cela, nous l'avons enduré; c'était avant la vaccination, avant l'introduction du certificat sanitaire! Va-t-on prendre le risque de revivre cette période que nous voulons tous oublier?

C'est à cette question, somme toute simple, que nous devons répondre le week-end prochain en nous prononçant, en votation populaire, sur la loi Covid-19. Au terme d'une campagne parfois violente, où les arguments les plus fantaisistes ont été martelés avec la foi du charbonnier, il faut, une fois de plus, se défier des slogans réducteurs et prendre la peine de se tourner vers ce que nous ont enseigné ces deux dernières années. Souvenons-nous de ces mois de difficultés - sommes-nous disposés à y replonger?

La vaccination et le pass sanitaire n'ont d'autres vocations que de nous sortir de cette période, le plus vite et le plus complètement possible. Ni

l'une ni l'autre ne sont instaurés de gaieté de cœur.

Si la loi Covid-19 était rejetée, le certificat sanitaire, unique instrument qui a permis les réouvertures - saluées par tout le monde - serait juridiquement aboli. Nous n'aurions alors plus aucun moyen de démontrer facilement que l'on n'est pas porteur de la maladie,

---

«De nouvelles mesures, des fermetures et des restrictions telles que nous les avons connues l'an dernier, seraient alors le seul recours des autorités pour éviter le tri des patients dans les hôpitaux.»

---

qu'en vivant normalement l'on ne contamine pas les autres. Personne ne pourrait alors plus savoir si, en allant rendre visite à sa grand-mère, en mangeant au restaurant, en assistant à un match ou à un concert, en invitant des amis à la maison, il ne générerait pas un cluster et de nouvelles contaminations à grande échelle. Personne: ni vous, ni vos voisins!

Alors que la situation épidémiologique est instable, le risque d'une nouvelle surcharge des hôpitaux se concrétiserait à nouveau. Il y a fort à parier qu'alors, ni les autorités politiques, ni la population ne laisseraient le système hospitalier implorer. De nouvelles mesures, des fermetures et des restrictions telles que nous les avons connues l'an dernier, seraient alors le seul recours des autorités pour éviter le tri des patients dans les hôpitaux. Avec à la clé le report d'opérations électives. Des opérations pour des patients atteints de cancers, qui ont des problèmes cardiaques, qui sont sévèrement entravés dans leur mobilité ou qui souffrent parce qu'ils ont besoin d'une prothèse de la hanche.

Est-ce juste que ces personnes doivent attendre, au risque de péjorer leur état de santé, parce que certains refusent le vaccin ou la loi Covid-19? Est-ce cela que nous voulons vraiment revivre? Souvenons-nous...

Face à la pandémie, l'exercice de nos libertés exige que nous assumions nos responsabilités. Le certificat sanitaire en fait partie: il est indispensable, si l'on veut pouvoir à nouveau concrètement être libres de choisir nos activités et nos loisirs.

C'est le virus qui porte atteinte à nos libertés, non le pass sanitaire. C'est le virus qu'il faut combattre et non la loi Covid-19! Au nom du Conseil d'État vaudois, nous vous invitons à la soutenir le 28 novembre prochain.